

95-9

**RÉSOLUTION DE L'ICCAT POUR UN PROGRAMME DE
RÉTABLISSEMENT DU STOCK D'ESPADON
DE L'ATLANTIQUE NORD**

Le Rapport du SCRS de 1995 sur l'espadon de l'Atlantique Nord indique que la biomasse de 1994 se situe à 68 % du niveau qui serait nécessaire pour produire un rendement maximal soutenu. Le SCRS a également noté qu'une gamme de stratégies de gestion pourrait être mise en place pour permettre le rétablissement du stock et que des recommandations plus spécifiques pourraient être formulées si la Commission exprimait ses objectifs de façon plus précise au SCRS, notamment le calendrier de leur exécution et leur degré de probabilité.

La Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT)

DÉCIDE par conséquent :

Que lors de sa réunion de 1996, le SCRS propose d'autres options pour le rétablissement du stock d'espadon de l'Atlantique Nord, et que le SCRS calcule, à partir des projections de stock, une ou plusieurs série(s) de TAC (total de prises admissibles) annuels nécessaires au rétablissement du stock à des niveaux pouvant supporter le rendement maximal soutenu (PME) avec 50 % de probabilité d'ici 5, 10 et 15 ans.